

PAR COURRIEL

Le 21 janvier 2026

DEMANDEUR

N/Réf. : 202601-24

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 13 janvier 2026.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérault-Lemay

p. j. : 2

Nombre d'employés au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ayant un salaire égal ou supérieur à 100 000 \$

Année civile	Nombre d'employés
2018*	241
2025	1030

*Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a été créé le 20 octobre 2022. Les données de 2018 proviennent de l'ancienne structure, soit du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ainsi que du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

L'augmentation du nombre d'employés dont le salaire est égal ou supérieur à 100 000 \$ s'explique notamment par l'intégration de plusieurs professionnels dans cette tranche salariale, à la suite des ajustements salariaux prévus par la dernière convention collective.